2027 TOUR GUIDÉ EN GROUPE

WEST ROUTE 66

BON DE RESERVATION VOYAGE EN GROUPE AVEC GUIDE FRANCOPHONE

Jour 1 : Vol vers Albuquerque. Départ de Paris sur compagnies régulières, selon votre région de départ, France, Suisse, Belgique, ou autre, nous organiserons ces vols avec acheminement au mieux, ceci pouvant entrainer une variation de prix. Avec le décalage horaire, vous arrivez en fin de journée et rejoignez l'hôtel.

Jour 2 : Albuquerque journée libre. Profitez-en pour vous reposer ou pour aller visiter la ville. Le soir vous participerez à un diner de bienvenue avec tous les motards et votre guide.

Jour 3 : Albuquerque / Santa Fe, 104 km. Aujourd'hui, nos guides viendront vous chercher à votre hôtel pour récupérer vos motos et direction Santa Fe. Découvrez l'ambiance unique de cette belle ville, vieille de 400 ans.

Jour 4 : Santa Fe / Gallup, 434 km. Ce matin, vous vous dirigez vers le sud en direction de Albuquerque. Vous passez le Rio Grande en longeant les buffles et vous dirigez vers l'ouest en direction de Laguna. Plus loin, vous passez par Grants et longez la forêt nationale de Cibola en direction de Gallup, une vieille ville indienne.

Jour 5 : Gallup / Grand Canyon, 453 km. Journée chargée, remplie de paysages spectaculaires et d'arrêts mythiques sur la route 66. Nous entrons dans l'Arizona et traversons la forêt pétrifiée puis direction Holbrook. Nous continuerons pour dormir à un km du Grand Canyon !

Jour 6 : Grand Canyon / Laughlin, 410 km. Pour ceux qui veulent avoir une vue aérienne du Grand Canyon, faites nous parvenir votre demande et nous vous arrangerons un tour en hélicoptère au-dessus du Grand Canyon. Nous retournons sur la route 66 pour nous arrêter dans les villes de Seligman, Peach Springs et Hackberry.

Jour 7 : Laughlin / Las Vegas, 206 km. Petit détour pour découvrir en soirée l'incroyable ville de Las Vegas… mais d'abord, nous passons par la ville fantôme de Oatman, et par le barrage Hoover.

Jour 8 : Las Vegas / Victorville, 451 km. Aujourd'hui, nous rentrons dans le dernier état de notre voyage, la Californie ! Nous traversons le désert Mojave qui offre de beaux paysages.

Jour 19 : Victorville / Los Angeles, 198 km. Aujourd'hui, nous nous dirigeons vers notre destination finale- la fin de la route 66 sur le Pier de Santa Monica ! Avant d'y arriver, nous devrons parcourir les 100 kilomètres d'autoroute qui traversent la Forêt Nationale des Anges et son terrain montagneux. Ce soir nous faisons la fête tous ensemble autour d'un diner d'adieu. Possibilité d'ajouter une ou plusieurs nuits pour découvrir Los Angeles avant de rentrer.

Jour 10 : Vol retour. Vol retour vers votre destination, en option si vous le souhaitez-vous pouvez prendre une ou plusieurs nuits supplémentaires à Los Angeles, consultez nous.

Jour 11 : Arrivée à votre destination.

Signature Page 1/8 :

Nos prestations comprennent exclusivement :

- Les vols aller Paris / Albuquerque et retour Los Angeles / Paris (parfois avec escales) sur compagnie régulière en classe éco et les taxes d'aéroport. Nous consulter pour toutes autres villes et pays de départ.
- La location de moto récentes, Harley Davidson, l'assurance EVIP et SLI, l'essence.
- Un véhicule de soutien pour transporter vos bagages et une moto de rechange, kit de secours et eau à disposition.
- Blouson de moto renforcé et casque « bol » conducteur et passager.
- Un guide bilingue expérimenté parlant le français.
- Hôtels 3 - 4 étoiles avec parkings et Wi-Fi inclus.
- Les petits déjeuners pendant les jours du circuit (jours de roulage).
- Le diner de Bienvenue et fête de Départ.
- Les droits d'entrées pour les Parcs Nationaux.
- Un tour en Hélicoptère sur le Grand Canyon (à la demande).

Toutes autres prestations non comprises :

- Certains petits déjeuners, les repas du midi et du soir à l'exception des dîners d'arrivée et de fin de séjour. Le guide vous indiquera chaque jour plusieurs possibilités de restaurants.
- Les transferts aéroports / hôtels. Les Pourboires en fin de séjour aux guides / chauffeurs de van.
- L'assurance multirisques, rapatriement (personne) et bagages en option 5 % du montant du voyage.
- Et plus généralement tout ce qui n'est pas prévu dans "Nos prestations comprennent".

Choix de motos proposées par le loueur (entourer) :

Harley Davidson Touring (avec top case) : Electra Glide / Street Glide touring / Road Glide touring
Harley Davidson Classic : street glide / Softail Heritage / Street Bob

Sélectionner départ 2027 (entourer) :

27 avril au 7 mai --- 10 au 20 mai --- 31 mai au 10 juin --- 15 juin au 25 juin

22 juin au 02 juillet --- 13 juillet au 23 juillet --- 24 août au 03 septembre --- 06 au 16 septembre --- 14 au 24 septembre --- 05 octobre au 15 octobre

Désignation	Prix par équipage avril à mai	Prix par équipage Juin à octobre	Total TTC
Un Equipage de 2 personnes en chambre double et 1 location moto	**11 900,00 €**	**12 900,00 €**	
Un Equipage de 2 personnes en chambre double et 2 locations motos	**15 800,00 €**	**15 990,00 €**	
Un Equipage de 1 personne en chambre single et 1 location moto	**8 900,00 €**	**8 990,00 €**	
Assurance multirisques facultative 5% du voyage (voyage couvert jusqu'à 8000 euros /pers), ou vérifiez si vous disposez d'une carte bancaire haut de gamme couvrant l'annulation et l'assistance-rapatriement	**5% option**		
	TOTAL VOYAGE		
Règlement par chèque, virement ou CB par téléphone au 04.56.49.80.30.	1er acompte 30% à l'inscription		
(en cas d'inscription à moins de 90 jours du départ l'acompte est de 50%)	2d acompte 20% à 90 jours du départ		
Les tarifs seront ajustés si besoin en cas de hausse des billets d'avion	Solde voyage à J-45		

Nom..... Prénom.....

Nom..... Prénom.....

Date.....Signature Pilote n°1 :

Date.....Signature Passagère ou Pilote n°2 :

Agence TWINTOUR – 68 rue carnot, 74000 Annecy France - Tel 04.56.49.80.30 - Fax 04.50.02.94.85
Atout France IM074110057 -R.C. Generali 51 419 146 B -Garantie financière APST -SARL capital de 24000 € -Siren B 439 468 547 -APE 7990Z

Liste des participants, circuits Etats-Unis

Renseignements à nous communiquer lisiblement, une feuille par couple et par chambre.

- **Chambre double (1 grand lit)** □
- **Chambre twin (2 lits)** □
- **Chambre single (1 personne)** □

Cochez la case utile

Reportez un NOM de FAMILLE et un PRÉNOM tels qu'ils figurent sur votre passeport (sans y ajouter les termes "épouse/ep." et en supprimant tous les accents). Faites très attention à l'orthographe exacte de ces informations ! Dans le cas d'un passeport avec des noms/prénoms composés longs. Il faut :

- renseigner le premier nom présent sur le passeport
- renseigner le premier prénom présent sur le passeport (prénom principal, simple ou composé)
- Attention : ne pas insérer l'ensemble de vos noms/prénoms.

Pour les autres nationalités : * En cas de doute, merci de vous renseigner auprès de vos ambassades.
Pour les vols à destination, via, ou intra Etats unis, il est important que tous les documents comportent les même informations (Billet électronique- ESTA- Formulaire administratif...)

Chambre N°		
Nom :	Prénom :	Date de naissance :
Adresse :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Tél Portable :	Email :	
Passeport N°	Délivré le :	A :
Renseignements conducteur pour location de moto.		
Permis Auto N° :	Délivré le :	A :
Permis Moto N° :	Délivré le :	A :
Location moto, modèle :		
Deuxième personne dans la chambre, si vous utilisez le même véhicule, les renseignements concernant la location de véhicule ne sont pas nécessaires.		
Nom :	Prénom	Date de naissance :
Adresse :		
Code postal :	Ville :	Pays :
Tél Portable :	Email :	
Passeport N°	Délivré le :	A :
Même véhicule de location □		
Renseignements conducteur pour location d'une deuxième moto.		
Permis Auto N° :	Délivré le :	A :
Permis Moto N° :	Délivré le :	A :
Location moto, modèle :		

MERCI DE NOUS JOJNDRE EGALEMENT LA COPIE DE VOTRE PASSEPORT.

CHOIX DE TAILLE DU BLOUSON MOTO

En fonction de vos mensurations (indiquées en pouces « in » et en centimètres « cm » ci-dessous), choisissez la taille de votre veste. La longueur des manches est mesurée de la couture de l'épaule jusqu'au dessous du poignet.

ENTOURER LA TAILLE DESIREE (allant de S à 4X maximum + la taille américaine en chiffre) :

VESTE HOMME (mesure « in » en pouces)

Taille demandée :	S		M		L		XL		2X		3X		4X
Taille américaine :	40		42		44	46	48	50	52	54	56	58	60
Tour de poitrine :	36	38	40	42	44	46	48	50	52	54	56	58	60
Tour de taille :	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48	50	50+
Tour de manche :	32 ½	33	33 ½	34	34 ½	35	35 ½	36	36½	36½	37	37	37+

VESTE HOMME (correspondance mesure « cm »)

Jacket Dimensions (cm)	S		M		L		XL		2X		3X		4X
Taille américaine :	40		42		44	46	48	50	52	54	56	58	60
Tour de poitrine :	91	96	101	107	112	117	122	127	132	137	142	147	152
Tour de taille :	71	76	81	86	91	96	101	107	112	117	122	127	128+
	81	84	85	86.5	87.5	89	90	91.5	92.5	93.5	94	94	94+

VESTE FEMME (mesure « in » en pouces)

Taille demandée :	S	M		L		XL		2X		3XL
Taille américaine :	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
Tour de poitrine :	32	34	36	38	39	41	43	44	45	46
Tour de taille :	26 ½	27 ½	28 ½	30	31 ½	33	35	37	39	41
Tour de manche :	30	31	31	32	32	33	33	33	33	33
Tour de hanche :	36	37	38	40	41	43	45	47	49	50

VESTE FEMME (correspondance mesure « cm »)

Jacket Dimensions (cm)	S	M		L		XL		2X		3XL
Taille américaine :	6	8	10	12	14	16	18	20	22	24
Tour de poitrine :	81	86	91	96	99	104	109	112	114	117
Tour de taille :	67	70	73	76	80	83	89	94	99	104
Tour de manche :	76	78	79	81	82	84	84	84	84	84
Tour de hanche :	91	94	96	101	104	109	114	119	124	127

Signature Page 4/8:

Conditions générales de vente TWINTOUR voyages moto & auto USA Les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours sont régies par la loi n° 92-645 du 13 juillet 1992 (J.O. du 14.07.92) et son décret d'application n° 94-490 du 15 juin 1994 (J.O. du 17.06.94) et s'appliquent au voyage proposé. Toute inscription implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

1. INSCRIPTIONS

Pour participer au voyage proposé, la demande d'inscription doit être retournée signée avec un premier acompte de 30% et un second de 20% ; le solde devra être réglé 45 jours avant le départ. Si le solde n'a pas été versé à cette date, l'inscription au voyage sera considérée comme annulée et le client devra s'acquitter des frais d'annulation prévus au paragraphe 4 des présentes conditions. Un exemplaire des présentes conditions générales de vente devra être retourné dûment signé en même temps que la demande d'inscription jointe signée et les informations des participants.

2. TARIFS ET PRESTATIONS

Nos tarifs sont départ et arrivée aéroport de Paris, parfois avec escale, les horaires des vols pourront être communiqués environ 3 mois avant le départ après le règlement du second acompte (départ d'une autre ville sur demande, variation de prix possible). Seuls les billets d'avion (sur compagnie régulière en classe économique) et les nuits sont prévus, les petits déjeuners sont compris uniquement pendant les jours de roulage ainsi que deux diners au début et à la fin du circuit (selon votre commande), la location d'une moto selon votre devis et l'essence pendant les jours de roulage avec le groupe, et les assurances optionnelles selon votre devis. Les transferts hôtels/aéroports ne sont pas inclus. Les transferts hôtel/loueur moto sont compris. Un guide bilingue et un véhicule de soutien pour la durée du circuit sont inclus. Pour les visites incluses consulter votre commande voyage pour plus de détails. Toutes autres prestations non indiquées sur le bon de commande restent à votre charge. Si vous décidez de ne pas faire le tour en hélicoptère ou s'il ne peut être effectué pour cause exceptionnelle, aucun dédommagement ne sera fait.

3. MINIMUM PARTICIPANTS ET ANNULATION / MODIFICATION PAR L'ORGANISATEUR

Twintour et son prestataire local se réservent le droit d'annuler un circuit guidé jusqu'à 30 jours du départ si le nombre d'inscrits est insuffisant ou pour cause d'événement imprévisible. Un minimum de 8 participants motards est nécessaire pour que le tour soit effectué. En dessous, les participants seront informés de l'annulation du circuit dans les conditions prévues et il sera proposé soit de faire le circuit seul (sans guide), soit de fait le circuit en groupe restreint avec un supplément tarifaire en raison du nombre insuffisant de participants. Si les participants inscrits ne sont pas tous d'accord pour régler le supplément, le circuit sera remboursé en totalité. Le dossier sera clôt et ni Twintour ni le loueur ne seront plus responsables de ce voyage. De même l'organisateur se réserve le droit de modifier le circuit ou les dates de départ si cela lui est imposé par les prestataires, compagnies aériennes ou autres évènements imprévisibles. Il ne sera procédé à aucun remboursement ou ajustement de prix dans cette éventualité. Dans le cas où les conditions climatiques pendant le voyage empêcheraient d'effectuer les étapes prévues au programme ou entraîneraient des nuitées d'hébergement supplémentaires, le client s'engage à couvrir ce surcoût pour la durée concernée. Twintour et son prestataire local ne seront pas responsables d'aucun coût additionnel ni d'aucune perte encourus par les participants dû à l'annulation du voyage. Cela inclut, sans s'y limiter, au coût d'éventuels frais de transports (pré-post acheminement), de réservation d'hôtels personnelles (avant, pendant ou après le tour) ou toutes autres dépenses restant à la charge du participant. Dans certains cas, il serait nécessaire pour l'organisateur d'annuler, avancer ou reporter un tour guidé, de changer l'itinéraire du circuit ou de faire des changements d'hôtels, d'étapes, de guides ou toutes autres modifications indispensables. Dans ce cas, l'organisateur ne sera en aucun cas responsable d'aucune pertes ni dépenses ou désagrément.

4. ANNULATION PAR LE CLIENT ET CESSION

Conformément à l'article L.221-28-12 du code de la consommation des forfaits touristiques réalisés hors établissement**, le droit de rétractation ne peut être exercé**. En cas d'annulation, le client devra informer TWINTOUR de sa décision par courrier. Selon la date d'annulation, le client devra s'acquitter des frais d'annulation suivants : (le cachet de la poste faisant foi)

- Plus de 45 jours avant le départ..... 15 % du montant total
- De 45 à 31 jours avant le départ..... 50 % du montant total
- 30 jours ou moins avant le départ..... 100 % du montant total

Billets d'avion : les billets d'avion ne sont pas remboursables ni modifiables et sont nominatifs, en cas d'annulation du voyage par le client, celui-ci devra s'acquitter du règlement intégral des billets d'avion auxquels s'ajouteront les pénalités définies ci-dessus pour les autres prestations. Ces billets sont remboursables par l'assurance « annulation » si celle-ci a été souscrite et que le motif d'annulation est couvert par les clauses du contrat indiquées au paragraphe 8 assurances. En plus de ces frais, toute annulation par le client entraînera une facturation de frais de dossier de 90 €. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement et dégagera Twintour de toutes responsabilités, de même si le participant ne se présente pas aux horaires et lieux de départ convenus ou s'il manque une correspondance. Le participant auquel le circuit ne conviendrait pas et qui abrègera le séjour, le fera sous son entière responsabilité et à ses frais. De même s'il résulte d'une annulation que le nombre de participants devient impair, le supplément « single » pour l'hôtel sera facturé.

Nuitées additionnelles : La pré ou post réservation de nuitées est disponible sur demande. Merci de noter que des frais additionnels de 50$ seront facturés par l'organisateur en cas de changement ou d'annulation de vos nuitées additionnelles réservées.

CESSION D'UN CONTRAT Le participant peut céder son contrat hors transport aérien (rappel billets d'avions non remboursable et non transférable) jusqu'à 31 jours avant le début du voyage à une personne qui remplit toutes les conditions requises pour effectuer le voyage et qui aura signé les présentes conditions. Ce remplacement par un autre participant entraînera une facturation forfaitaire pour frais de 90 €, auxquels s'ajouteront les réajustements tarifaires des prestations au jour de la modification. Le cédant et le cessionnaire seront responsables solidairement du paiement du solde du prix.

5. DEROULEMENT DU CIRCUIT

▪ ▪ Les circuits sont programmés sur une période saisonnière donc des variantes saisonnières et conditions météorologiques peuvent perturber le déroulement du circuit et l'hébergement. Si besoin le tour sera ajusté au mieux, et des hôtels restaurants et routes de remplacement seront utilisés. Conditions météo : L'organisateur s'efforce de programmer les circuits sur une période de l'année où la météo dans la zone du circuit est habituellement plaisante pour rouler. La plupart des tours passe par des endroits où les conditions météorologiques peuvent changer de manière inattendue, rapidement et significativement. L'organisateur ne pourra pas être tenu responsable en cas de mauvais temps et aucun remboursement ne sera fait à ce sujet.

SUITE CGV TWINTOUR USA

▪ ▪ Transferts : Les transferts entre les hôtels et le centre de location sont compris et pris en charge par le loueur pour les participants de chaque circuit guidé (des restrictions s'appliquent). En revanche les transferts d'aéroports ne sont pas compris.
Prise et Restitution des véhicules : La demande personnelle de prise en charge et de restitution du véhicule dans un autre lieu que celui prévu dans le programme sont proposés uniquement à la demande. Si le service peut être fourni, une cotation personnelle sera faite au participant sur une base individuelle.
▪ ▪ Véhicule de soutien : Le véhicule de soutien offre de l'espace pour les bagages (une valise et un bagage à main chacun) et contient de l'eau, des serviettes, une trousse de secours et une moto de rechange. Le véhicule de soutien sera disponible pour transporter un participant en cas de situation urgente comme un état de santé grave ou bien dans le cas d'une panne moto seulement. Ce n'est pas du tout prévu pour être un véhicule de repos pour les pilotes réticent ou fatigués et les passager(e)s.
▪ ▪ Essence : L'essence est incluse pendant les jours du circuit où il est prévu de rouler. Cependant, l'organisateur se réserve le droit de facturer un supplément si le coût de l'essence excède le prix moyen du gallon appliqué lors de la réservation. Une note sera faite 30 jours avant le départ s'il est rendu nécessaire d'appliquer une surcharge essence. Le supplément sera à régler par le client soit avant le départ soit sur place lors de la prise en charge de la moto.

6. OBLIGATIONS DU PARTICIPANT

▪ ▪ Déclaration et Décharge : Chaque participant d'un circuit guidé en groupe devra accepter et signer sur place un contrat de location et de responsabilité et décharge avant de débuter le tour. L'organisateur ne pourra pas accepter un participant si le contrat indiqué n'est pas signé. Le participant devra conserver une copie du contrat.
▪ ▪ Le participant est totalement responsable de lui-même de sa sécurité et de celle de ses proches l'accompagnant.
▪ ▪ Le participant devra respecter les règles de sécurité et de conduite, les limites de vitesse et les lois en vigueur dans les états visités. En cas de transgression, il sera le seul responsable, notamment s'il omet le port du casque (pour les motards) ou en cas d'usage, de détention ou transport de stupéfiants, de même qu'en cas de dépassement du taux légal d'alcoolémie. Non-respect de la loi et des règles du voyage : Si le participant ne se conforme pas aux lois en vigueur et règles de circulation ni aux mesures de sécurité d'un voyage en groupe, l'organisateur se verra dans l'obligation d'annuler le contrat et la location moto lui sera retirée. Le participant sera responsable des coûts du voyage restant à sa charge qu'il poursuive son voyage ou pas.
▪ ▪ Il assure être apte et habitué à la pratique de la conduite et être à même de piloter pendant une période prolongée.
▪ ▪ Bagages : Le transport de bagages pendant le circuit est limité à une valise de taille moyenne et un bagage à main par personne.
L'organisateur n'est pas responsable des pertes, dommages ou délai de livraison des bagages aux participants. La souscription d'une assurance complémentaire 'couverture bagages' est recommandée.

7. LIMITES DE RESPONSABILITE

TWINTOUR ET SON PRESTATAIRE LOCAL ne sont pas responsables :
▪ Du transport aérien : une compagnie aérienne peut être amenée à modifier l'horaire ou la date d'un départ, notamment en période de grève du personnel de la compagnie ou des aéroports, ou de surréservation par la compagnie, ou d'une panne d'avion, ou pour des raisons de sécurité du voyageur, ou pour tout retard dû aux conditions atmosphériques. Dans ce cas, la responsabilité de TWINTOUR ne peut être engagée et aucune indemnité ne pourra lui être imputée même dans l'hypothèse d'une modification du déroulement du programme initialement prévu.▪
▪ ▪ Des manquements, agissements illégaux, fautifs des hôteliers et autres prestataires de services, ainsi que de leurs employés et agents portant préjudice aux participants, à leurs effets et affaires personnelles.
▪ ▪ Des pertes, vols, dommages corporels ou matériels qui surviendraient pendant le voyage, le participant s'engage à renoncer au recours en civil ou pénal à l'encontre de TWINTOUR et de son prestataire.
▪ ▪ Du non-paiement des extras des participants, des dommages ou dégradations que ceux-ci pourraient causer durant le voyage, des procès-verbaux dont les participants seraient responsables, tous ces frais étant à la charge exclusive du participant.
▪ ▪ En cas d'interruption ou d'annulation du voyage causé par des incidents de force majeure (guerre, révolte, catastrophe, incendies, tempêtes, épidémie, etc…) Twintour et son prestataire local n'assumeront pas les frais et débours occasionnés par ces incidents. En cas de conflits ou troubles surgissant dans les pays traversés Twintour et son prestataire local ne seront pas responsable de l'impossibilité d'honorer tout ou parties des prestations. En aucun cas Twintour et son prestataire local ne pourront être tenu responsables.
▪ ▪ Twintour et le prestataire local ont la priorité de fournir les prestations listées précisément dans le descriptif de la réservation correspondant aux normes locales. Les prestataires ont été soigneusement sélectionnés et sont régulièrement contrôlés, notamment les hôtels et les restaurants. L'organisateur se charge en détail de la préparation du voyage.
▪ ▪ Twintour et son prestataire local ne seront pas responsables en cas d'accident de circulation ou d'incidents dus à des facteurs extérieurs (incidents climatiques, mauvais état de la route, animal errant, catastrophe naturelle) et ne pourront pas être tenu responsable d'aucun désagrément en relation avec le voyage ou avec un participant, qui engendrerait une blessure, la mort ou tout autre dommage à un participant, ses biens, sa famille, ses héritiers ou cessionnaires. Ils ne sont pas non plus responsables des dommages causés à des tiers. Twintour et son prestataire local ne sont pas responsable des délais, changements d'horaires ou toutes autres circonstances qui pourraient survenir avant ou pendant le voyage. Les agents de l'organisateur et leur partenaires les représentent mais ne font pas partie de ce contrat voyage et ne pourront pas non plus être tenu responsables d'aucun dysfonctionnement à fournir les services qui sont décrits dans votre réservation voyage.

8. ASSURANCES

Twintour propose au participant qui s'inscrit plus de 30 jours avant le départ, de souscrire au contrat groupe Axa assurance pour couvrir les risques d'annulation du voyage jusqu'au jour du départ et d'assistance-rapatriement. Le rapatriement éventuel du véhicule doit se faire par l'assureur du véhicule du participant. Les garanties suivantes seront acquises aux personnes ayant leur domicile habituel en France Métropolitaine ou pays d'Europe Frontalier et Suisse moyennant une cotisation de 5 % du montant du voyage. Un résumé des garanties est indiqué ci-après, les dispositions générales du contrat vous parviendront en même temps que votre carnet de voyage :

SUITE CGV TWINTOUR USA

▪ ▪ Annulation : remboursement des sommes dues selon les conditions de vente du voyage décrites ci-dessus (à l'exclusion des frais de dossier et de la prime d'assurance) lorsque vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant le départ, en cas de :

- maladie grave, accident grave ou décès de vous-même, de votre conjoint de droit ou de fait ou de la personne vous accompagnant, sous réserve qu'elle figure sur la même facture (y compris l'aggravation de maladies antérieures et des séquelles d'un accident antérieur)
- de vos ascendants ou descendants et/ou ceux de votre conjoint ou ceux de la personne vous accompagnant, sous réserve qu'elle figure sur la même facture
- de vos frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, gendres, belles-filles.
- le licenciement économique de vous-même ou de votre conjoint
- en cas de complication nette et imprévisible de votre état de grossesse, en cas de fausse couche, interruption thérapeutique de grossesse et leurs suites ;
- en cas de grossesse non connue au moment de l'inscription au Voyage et vous contre-indiquant le Voyage par la nature même de celui-ci ;
- en cas de votre convocation administrative attestée impérativement par un document officiel, à caractère imprévisible et non reportable pour une date se situant pendant votre Voyage, sous réserve que la convocation n'ait pas été connue au jour de la souscription de la présente convention ;
- la destruction des locaux professionnels et/ou privés à plus de 50 % par l'incendie, l'explosion ou le dégât des eaux.
- Tout sinistre devra être déclaré dans les deux jours à la société Twintour (par fax email ou courrier le cachet de la poste faisant foi) puis confirmé par lettre recommandée avec accusé de réception à la société Twintour dans les cinq jours (2 jours pour les bagages) et Axa assistance pour la mise en oeuvre des garanties. La date de survenue du sinistre étant celle qui déterminera, dans tous les cas, le montant d'indemnisation de l'assurance.

▪ ▪ Ce qui n'est pas couvert par l'assurance Axa

- Exclusions communes à tous les risques : guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires, participation volontaire d'une personne assurée à des émeutes ou grèves, désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité, l'alcoolisme, l'ivresse, l'usage de médicaments, de drogues ou de stupéfiants non prescrits médicalement, tout acte intentionnel pouvant entraîner la garantie du contrat.
- L'annulation provoquée par une personne hospitalisée au moment de la réservation du voyage ou de la souscription du contrat
- Les complications de grossesse.
- La maladie nécessitant des traitements psychiques ou psychothérapeutiques, y compris les dépressions nerveuses, n'ayant pas nécessité une hospitalisation de 5 jours minimum au moment de la date d'annulation du voyage.
- La contre-indication ou l'oubli de vaccination.
- Les accidents résultant de la pratique des sports suivants : bobsleigh, varappe, skeleton, alpinisme, luge de compétition, tous sports aériens, ainsi que ceux résultant d'une participation ou d'un entraînement à des matchs ou compétitions.
- La non présentation, pour quelque cause que ce soit, de documents indispensables au voyage, tels que passeport, visa, titres de transport, carnet de vaccination.
- Les maladies, accidents ayant fait l'objet d'une première constatation, d'une rechute, d'une aggravation ou d'une hospitalisation entre la date d'achat de votre voyage et la date de souscription du présent contrat.
- Les pannes mécaniques survenues à votre véhicule.

▪ ▪ Responsabilité civile = dommages corporels : 4.500.000 € par sinistre autre que ceux survenus aux USA et Canada et 1.000.000 € par sinistre survenus aux USA et Canada, dommages matériels et immatériels consécutifs 45 000 € par sinistre (dont 150 euros de franchise) – Il est précisé que ces montants interviendront : en excédent des montants de garanties du contrat Responsabilité Civile dont l'Assuré bénéficie par ailleurs, et au 1er euro lorsque les garanties en nature font défaut au titre du contrat Responsabilité Civile dont l'Assuré bénéficie par ailleurs ou lorsque l'Assuré ne bénéficie d'aucun contrat. Plus de détails sur la RC et sur les exclusions dans le contrat Axa.

▪ ▪ Bagages= 2000 € par personne et 10 000 € maximum par événement. Remboursement des objets et effets personnels en cas de perte par une entreprise de transport ou de vol. Franchise de 30 €. Les objets de valeur et les objets précieux sont indemnisés à concurrence de 50 % du montant de la garantie. Voir toutes les exclusions bagages dans le contrat Axa.

▪ ▪ Assistance-Rapatriement = rapatriement médical : frais réels (tout refus de la solution proposée par l'Équipe médicale entraîne l'annulation de la garantie d'assistance aux personnes), envoi d'un médecin sur place : frais réels / Immobilisation sur place 80 €/jour maxi 10 jours // Prolongation de séjour sur place : 80 euros /jour maxi 10 jours // Rapatriement en cas de décès : frais réels / Prise en charge des frais de cercueils : 2300 euros / Frais médicaux à l'étranger Asie, Australie, Canada, USA, Nouvelle Zélande : 152 450 € maximum par personne / Frais médicaux reste du monde : 76 225 € maximum par personne / Soins dentaires urgents : 300 € maximum par personne (Franchise 30 euros par dossier retenus). Voir toutes les exclusions liées à l'assistance-rapatriement dans le contrat Axa.

9. RECLAMATION

Toute réclamation devra être effectuée par courrier recommandé au plus tard 15 jours après le retour du voyage accompagné impérativement du rapport d'incident délivré par le prestataire de services local. Il est précisé que toute réclamation formulée soit par télécopie, téléphone, courrier simple, E-mail, ou autre moyen, soit formulée hors délai, soit non formulée auprès du ou des prestataires concernés s'il y a lieu, ne pourra être prise en compte. En cas de litige le demandeur peut saisir, soit l'une des juridictions territorialement compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération. Nous tenterons au maximum de régler à l'amiable les litiges éventuels. TWINTOUR a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle auprès de GENERALI France à Paris et bénéficie d'une garantie financière auprès de l'APST.

Signature Page 7/8 :

SUITE CGV TWINTOUR USA

10. DIVERS Les étapes pourront être modifiées pour des motifs impératifs.

11. FORMALITES ADMINISTRATIVES

Le participant doit fournir les documents suivants :

▪ ▪ **Un permis de conduire valide** (permis moto valide depuis plus d'un an, pour les locations de moto le conducteur doit être âgé de plus de 21 ans et 25 ans pour la location auto). Pour la FLORIDE il est fortement recommandé d'avoir un permis international. Avoir une carte de crédit internationale valide pour la caution.

▪ ▪ Présenter un **passeport** biométrique ou électronique. A défaut, l'obtention d'un visa sera obligatoire, consulter votre ambassade. Le passeport d'urgence ne permet pas d'entrer aux États-Unis sans visa. La validité du passeport 6 mois après la date de retour n'est pas demandée pour aller aux USA. Deux pièces d'identité sont parfois nécessaires lorsque le participant à une autre nationalité que celle de l'aéroport de départ. Votre séjour ne doit pas dépasser 90 jours et vous devez pouvoir présenter une preuve de solvabilité (carte bancaire).

▪ ▪ **AUTORISATION USA : L'ESTA** (Electronic System for Travel Authorization) est un questionnaire, identique au formulaire qui était rempli dans l'avion (parmi les renseignements demandés figurent le numéro de passeport, le pays de résidence…). Pour un déplacement aux USA depuis le 12 janvier 2009, il faut impérativement remplir l'ESTA sur https://esta.cbp.dhs.gov avant le voyage afin de recevoir une autorisation de voyage. Chaque voyageur (adulte et enfant) doit être doté de cette autorisation de voyage électronique avant d'embarquer sur un avion. Elle est valable pour une durée de 2 ans ou jusqu'à expiration du passeport. Le formulaire peut être rempli au plus tard 72 heures avant le départ mais il est recommandé de le faire aussitôt le voyage planifié. Dans la plupart des cas, les agents de sécurité intérieure donneront leur accord en ligne presque immédiatement en renvoyant la mention « autorisation approuvée ». L'ESTA est payant (15 $ en 2011). Obligatoire que pour un voyageur sans visa et arrivant sur le territoire U.S. par avion ou mer. Info vol avec escale/transit au CANADA : Si votre vol fait escale au Canada, depuis le 10 novembre 2016, les ressortissants de pays exemptés de l'obligation de visa doivent obtenir une AVE avant de prendre l'avion à destination du Canada. Afin de remplir une demande d'AVE (site : http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp), vous aurez besoin de votre passeport, d'une carte de crédit et d'une adresse électronique. Une AVE coûte 7 $ CA et est valide jusqu'à cinq ans.

▪ ▪ **Si le participant ne souscrit pas à l'assurance assistance Axa par notre intermédiaire (à la demande), et ne règle pas l'intégralité de son voyage par carte bancaire « haut de gamme » incluant le rapatriement sanitaire et les frais d'hospitalisation en cas de besoin, il devra s'assurer qu'il est couvert par une assurance personnelle assistance-rapatriement pour la durée du voyage.**

INFORMATIONS CONDITIONS SANITAIRES ET FORMALITES ENTREES : www.diplomatie.gouv.fr

12. LOCATION MOTO

La location moto couvre les dommages moto sans franchise (EVIP) et le vol de la moto (hors effets personnels) avec une franchise de 1000 $, sous réserve que la moto ait été sécurisée avec le matériel préconisé (en cas de crevaison à réparer en garage, le remorquage de la moto est couvert jusqu'à 100 $ maximum), et inclut une assurance aux tiers complémentaire couvrant jusqu'à 300 mille Dollars (Supplement Liability Insurance), assurez-vous que vous êtes couvert pour les frais d'hospitalisation et le rapatriement sanitaire. Le kilométrage est illimité, les éventuels frais d'abandon sont inclus. Vous devrez verser au loueur une caution de 100 $ au moment de la prise de moto, munissez-vous d'une carte bancaire, et vérifiez bien l'état de la moto car les éventuelles dégradations constatées sur votre moto vous seront facturées. Conducteurs additionnels possibles à indiquer sur place. Si votre premier choix de moto n'est plus disponible le jour de la prise du véhicule, le loueur pourra vous proposer un modèle similaire sans baisse de tarif.

Info EVIP et SLI : Toutes couvertures et assurances de rachat de franchise sont soumises aux thermes et conditions précises du contrat de location et n'incluent pas de couverture pour les biens personnels, les blessures et dommages résultant d'une négligence telles que utilisation illégale ou utilisation du véhicule sous l'influence de produits stupéfiants (drogues, alcool…) Un rapport de la Police sera requis en cas de dommages ou vols, mais cela ne libérera pas automatiquement le conducteur de ses responsabilités. Il est aussi recommandé de souscrire à une assurance voyage, assistance-rapatriement et annulation. Veuillez-vous référer au paragraphe 8 sur l'assurance voyage.

13. TARIFS / TAUX DE CHANGE

Les tarifs indiqués dans votre devis/réservation sont ceux effectifs lors de l'impression et peuvent changer à tout moment avant le départ (augmentation du cours du dollar, des taxes aériennes, du coût de l'essence ou des taxes locales ou toute autre hausse non prévue), votre facture sera alors réajustée.

Taux de change Dollar /Euro : Nos tarifs sont basés sur le taux de change actuel (date de votre devis), le montant de votre voyage sera ferme et définitif au moment de votre réservation (versement de l'acompte de 40%). Si une variation du taux de change s'est avérée entre la date de votre devis, et le versement de l'acompte, l'écart sera répercuté.

Nom..... Prénom.....

Date.....Signature Pilote n°1

inscrire « lu et approuvé » et signer :

Nom..... Prénom.....

Date.....Signature Passagère ou Pilote n°2

inscrire « lu et approuvé » et signer :

Agence TWINTOUR – 68 rue carnot, 74000 Annecy France - Tel 04.56.49.80.30 - Fax 04.50.02.94.85

Atout France IM074110057 -R.C. Generali 51 419 146 B -Garantie financière APST -SARL capital de 24000 € -Siren B 439 468 547 -APE 7990Z